

La construction de Fribourg et les premiers édifices de la ville au XIII^e siècle

Autor(en): **Genoud, Augustin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **6 (1944)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-163008>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La construction de Fribourg et les premiers édifices de la ville au XII^e siècle

(PLANCHES 1—2)

PAR AUGUSTIN GENOUD

A. INTRODUCTION

Descendant des glaciers des Alpes bernoises, la Sarine coule du sud au nord. En mille lacets capricieux elle traverse, d'un bout à l'autre, l'actuel canton de Fribourg. Sur la plus grande partie de son parcours, la rivière est bordée de hautes falaises abruptes. Des forêts, où le hêtre clair alterne avec le noir sapin, longent les rives et couronnent les rochers. Au fond de la vallée profonde, les bords de la rivière ont un aspect sauvage et un peu triste. On y sent l'éloignement de toute habitation humaine et la menace d'un climat rude et froid, même pendant les beaux jours. En hiver, le paysage revêt une beauté tragique. La neige recouvre clairières et forêts. La verdure sombre des sapins dessine, sous le blanc manteau, un contraste violent. De lourds glaçons pendent de la falaise.

BIBLIOGRAPHIE

- a) ASHF = Archivs de la Société d'Histoire du Canton de Fribourg.
 - b) Deillon *DHSF* = *Deillon R. P.* Appollinaire, Dictionnaire hist. et statist. des paroisses catholiques du Canton de Fribourg. Continué par François Porchel 12. vol., 1884—1902.
 - c) DHBS = Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, Neuchâtel 1921.
 - d) Enlart, Manuel = *Enlart Camille*, Manuel d'Archéologie française depuis les Temps Mérovingiens jusqu'à la Renaissance. Première partie: Architecture. I. Architecture religieuse. II. Architecture civile.
 - e) FGB = *Freiburger Geschichtsblätter*, herausgegeben vom deutschen geschichtsforschenden Verein des Kantons Freiburg.
 - f) Fribourg artistique = Fribourg artistique à travers les âges publié par la Société des Amis des Beaux-Arts et par la Société des Ingénieurs et Architectes. Fribourg 1890 à 1914.
 - g) Girard = *Girard R. P.* Explication du plan de Fribourg en Suisse 1827.
 - h) Guillimann = *Franciscus Guillimann*, De rebus Helvetiorum sive Antiquitatum libri V. Friburgi Aventicorum HDXC VIII.
 - i) Raemy-Fuchs = *Raemy-Fuchs*, Chronique fribourgeoise du XVII^e siècle, publiée et traduite du latin par Héléodore Raemy de Bertigny 1852.
 - k) Viollet-le-Duc, Dictionnaire = *Viollet-le-Duc M.*, Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XI^e au XVI^e siècle. 10 volumes, Paris 1868.
 - l) Zurich O. F. = *Pierre de Zurich*, Les Origines de Fribourg et le Quartier du Bourg au X^ve et XVI^e siècles: Tome XII, Seconde Série de «Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande, Lausanne 1924.
- Pour tout ce qui concerne spécialement l'histoire de Fribourg, on trouvera une bibliographie très complète dans l'ouvrage cité de Mr. Pierre de Zurich, pages 7—20.

Ils s'abîment avec fracas au moment du dégel. Les rives paisibles sont alors tumultueuses et agitées. La vallée se remplit de grondements inquiétants. La Sarine, grossie par la fonte des neiges, devient un torrent impétueux. Elle envahit ses berges, charie des débris de toute sorte et lance ses eaux couleuseur de boue à l'assaut de tout obstacle.

Le génie moderne a construit des ponts puissants qui franchissent, à une grande hauteur, la vallée profonde. Ils établissent des communications faciles entre les deux rives. Mais au moyen âge, les falaises de la rivière formaient une barrière presque infranchissable. La Sarine a arrêté l'invasion sauvage des Alamans. Elle est devenue ainsi une frontière des langues et des races qui a subsisté jusqu'à nos jours.

Il existait pourtant, le long du parcours de la Sarine, deux ou trois passages possibles où la pente de la vallée était praticable des deux côtés. La voie romaine les avait utilisés jadis. La ville de Fribourg a été fondée pour protéger un de ces passages.

La date de la fondation de Fribourg a été fixée pendant longtemps, sur la foi du chroniqueur Rudella, dans le dernier quart du XII^e siècle. L'historien fribourgeois, Monsieur Pierre de Zurich, a établi dernièrement, de façon incontestable, après une savante analyse des documents de l'époque, que la ville de Fribourg a été fondée en 1157. La Suisse romande faisait alors partie du royaume de Bourgogne, incorporé au Saint-Empire depuis 1032. Le territoire de la ville appartenait en partie à la famille noble de Villars (Vilar ou Achars), en partie au monastère clunisien de Payerne. Le duc de Zaehringen, auparavant recteur des deux Bourgognes, était confiné, après 1156, dans la Bourgogne transjurane, à la suite d'un accord avec l'empereur Frédéric Barberousse. La protection des lignes de communication entre la Bourgogne et les possessions alémaniques du duc était devenue pour lui une nécessité impérieuse. L'emplacement de Fribourg était tout désigné pour la création d'une place forte.

La ville de Fribourg doit donc son existence en premier lieu à une préoccupation militaire de son fondateur. Il n'est pas sans intérêt de faire cette constatation. Les villes fondées pendant les périodes de paix, par des nations policées et civilisées, n'ont pas de remparts. Le lieu de leur érection, leurs dispositions intérieures, sont choisis en tenant compte des facilités de communication. Les échanges commerciaux donneront la prospérité à la cité. Dans les époques troublées et guerrières la ville est une forteresse.

Pendant tout le moyen âge les routes étaient peu sûres, des bandes armées parcouraient le pays, la guerre était partout à l'état latent ou ouvert. Les villes ceinturées de murailles étaient des havres où l'on se sentait en sécurité relative. La sécurité, la facilité de la défense étaient les premières préoccupations pour le choix de l'emplacement des villes. On recherchait des endroits difficilement accessibles, défendus naturellement : un sommet de colline, un promontoir, la boucle d'une rivière.

Au point de vue de la défense, l'emplacement de Fribourg était idéalement choisi. Le château et la ville du XII^e siècle occupaient l'actuel quartier du Bourg. Ils étaient protégés de trois côtés par la falaise inaccessible et par la Sarine. Le quatrième côté, où le promontoire était relié aux hauteurs qu'escaladent maintenant la rue de Lausanne et la rue des Alpes, était coupé de deux ravins, le Grabenzalles et la Grand'fontaine. Ces ravins furent réunis par un profond fossé qui allait ainsi de la Grand'fontaine à la Grenette. Ses défenses naturelles étaient telles que, dès l'origine, Fribourg eut la réputation d'une forteresse imprenable. L'histoire a justifié cette renommée puisque notre ville n'a jamais eu à soutenir un siège sérieux et n'a jamais été conquise, durant tout le moyen âge.

Berthold IV, après avoir choisi l'emplacement de Fribourg, a dû prendre rapidement ses dispositions pour la mise en chantier et la construction du château et de la ville. Il est évident que le

premier rempart, le château et probablement l'un ou l'autre édifice public, comme la première église de St. Nicolas et la maison de justice, ont dû être construits au frais du seigneur. Par la suite, l'entretien des remparts et la construction de nouvelles fortifications seront à la charge des bourgeois¹.

Le château et les remparts ont dû être élevés rapidement. Il ne faut pas croire à la lenteur des constructions du moyen âge. Cette opinion a été accréditée par les nombreux exemples des cathédrales dont la construction a duré des siècles et qui sont même parfois arrivées inachevées jusqu'à nous. L'émulation a fait entreprendre, par les villes du XIII^e siècle, des églises gigantesques, souvent disproportionnées aux ressources disponibles. La construction se faisait par étapes, les fonds étant recueillis par des quêtes, des dons et des legs, dont la rentrée était irrégulière. Les guerres et les malheurs publics retardaient souvent l'avancement des travaux, refrénaient les enthousiasmes. Tout autre était la situation lorsqu'un seigneur puissant entreprenait la construction d'un château ou d'un ouvrage fortifié dont le besoin se faisait sentir. La construction s'élevait alors dans un temps record, même pour nos jours². Les ouvriers qualifiés du bâtiment abondaient aux XII^e et XIII^e siècles. D'innombrables églises et châteaux en témoignent. On peut donc admettre un temps assez court, 3-5 ans pour la construction, à Fribourg, des remparts et du château et même de la première église urbaine, consacrée à St. Nicolas, sur l'emplacement de notre actuelle cathédrale. Du reste, le nom de Fribourg figure déjà dans un document, daté par P. de Zurich de 1162³. On n'aurait pas mentionné le nom d'un chantier: la ville était alors construite et habitée.

Berthold IV. a dû faire appel, pour la construction de Fribourg, à une de ces nombreuses équipes de maçons et de tailleurs de pierre qui sillonnaient l'Europe entière, occupées à la construction des châteaux, des monastères et des cathédrales. Il est possible et même probable qu'il avait amené d'Allemagne ses propres architectes militaires, qui s'occupèrent des fortifications. Ce que nous savons du château, composé essentiellement d'une grosse tour carrée, l'absence de toute trace de tour au premier rempart, confirme cette hypothèse. D'autre part, la proximité de Hauterive, couvent cistercien fondé peu auparavant, en 1138, a pu influencer la première église de St. Nicolas. L'église de Hauterive devait alors être en construction. On peut donc supposer qu'une partie des maçons aient travaillé sur les deux chantiers voisins. Deux maçons, Pierre de Farvagny et Pierre d'Arconciel sont mentionnés dans l'acte de 1162⁴. C'étaient des personnages importants, probablement des maîtres d'œuvre. Il est donc fort possible qu'ils aient joué un rôle dans la construction des bâtiments publics de la nouvelle cité. Quant à la forme et à l'aspect de ses monuments, nous sommes le plus souvent réduits à des déductions et à des suppositions. Il ne reste à Fribourg, du XII^e siècle, que de vagues vestiges mutilés et quelques murs. Une église a été consacrée en 1182. Nous ne savons pas avec certitude s'il s'agit de Notre-Dame ou de St. Nicolas. Du reste, «une date de consécration ne donne qu'une indication approximative pour dater l'achèvement d'un édifice. On profitait souvent, au moyen âge, du passage d'un personnage important pour dédicacer une église et cette opération pouvait avoir lieu pendant la construction ou plusieurs années après l'achèvement de celle-ci.» (Enlart, Manuel, II, 96).

¹) Enlart, Manuel, II, 419.

²) Quelques années après la fondation de Fribourg, au cours de ce même XII^e siècle, Richard-Cœur-de-Lion édifie le formidable château des Andelys, faisant partie d'un ensemble défensif considérable. Il termine cette forteresse en une année. On rapporte, qu'en contemplant son œuvre, il s'est écrié: «Qu'elle est belle ma fille d'un an.» (Viollet-le-Duc, Dictionnaire III, 88.) Le château de Coucy, ensemble magnifique et immense, avec son donjon de 60 m de haut, ses murs et ses tours, sa chapelle, ses salles de réunion, ses logements du seigneur et d'une nombreuse garnison, a été construit avec l'enceinte de la ville, entre 1220 et 1230.

³) Zurich, O. F., 48, Pl. II.

⁴) Zurich, O. F., pl. II, p. 48.

Les maçons et les tailleurs de pierre étaient des hommes libres, des « francs maçons ». Les maouvres, par contre, se recrutaient par corvés, parmi les serfs attachés aux domaines environnants dont les seigneurs étaient vassaux des ducs de Zaehringen. Outre les maîtres d'œuvre un représentant du duc dirigeait les travaux. C'était peut-être le premier avoyer de Fribourg, Turincus de Villars, probablement cité comme avoyer T. dans une lettre du duc à Fribourg, avant 1169⁵. Une partie de la ville était édifiée sur le domaine de la famille de Villars. Un autre personnage, appelé « mansionarius » occupait des fonctions analogues à celles d'un directeur des travaux publics. Il engageait des ouvriers et effectuait les paiements. Un certain Lambertus, mansionarius dal Fribor, est plusieurs fois cité avant 1173⁶.

Le château reçut, après sa construction, une garnison d'hommes d'arme, à la solde de Berthold. On ne sait pas si le châtelain était en même temps l'avoyer de la ville. Il était certainement le chef militaire auquel incombait la défense du château et de la ville.

Après la construction de l'enceinte, il s'agissait de peupler la ville. Pour recruter des colons, le seigneur usait d'un moyen simple. Il accordait des libertés aux habitants. Le nom de Fribourg, bourg libre, rappelle ce fait et agissait sans doute comme une réclame. La charte de Fribourg, ou « Handfeste », était probablement commune aux autres villes des Zaehringen. Nous en possédons une copie du XIII^e siècle⁷. Elle fixait les droits des citoyens, leurs devoirs envers le seigneur et contenait un certain nombre de prescriptions de police. Elle fixait aussi les dimensions des lotissements destinés aux habitations.

B. LE PLAN DE LA VILLE

L'emplacement de Fribourg a-t-il été habité avant la fondation de la ville ? Quelques découvertes archéologiques de l'époque romaine et même d'époques antérieures indiquent la présence, à cet endroit, de colonies humaines⁸. Le passage de la Sarine près du pont de Berne a dû être utilisé très anciennement. Aucun vestige pourtant ne peut nous laisser supposer l'existence d'un pont antérieur à la fondation de Fribourg. Le passage était peut-être assuré par un bac ou un gué. On peut admettre, dans ce cas, une petite agglomération de quelques maisons près de la rivière. Une route venant de Villars-sur-Glâne, suivait probablement le tracé de la rue de Lausanne pour aboutir à la place Notre-Dame. Nous savons, qu'à cet endroit, deux ravins naturels dévalaient, l'un vers le Grabenzalles, l'autre vers la Grand'fontaine. La route profitait sans doute du point haut, marquant le partage des eaux, pour atteindre le plateau du Bourg, le traversait pour arriver à la Sarine par la pente du Stalden.

Le territoire sur lequel la ville fut construite appartenait à la famille de Villars ou Achars, vassale des seigneurs de Glâne, sous la suzeraineté des Zaehringen⁹. Une partie de la ville, sur laquelle sera construite l'église de St. Nicolas, était la propriété du monastère de Payerne, probablement un don des seigneurs de Glâne¹⁰. Au point de vue religieux le territoire faisait partie également de la paroisse de Villars, dont le haut de la ville, le quartier des Places, ne fut détaché qu'à la fin du XIX^e siècle. La rive droite de la Sarine était du domaine des paroisses de Guin et de Tavel¹¹.

⁵) Zurich, O. F., 91. — ⁶) Zurich, O. F., 246 et s.

⁷) E. Lehr, La Handfeste de Fribourg de 1249 (1880).

⁸) Cf. la très intéressante Carte archéologique du Canton de Fribourg, de Mr. l'abbé N. Peissard, Fribourg, 1941 (Texte p. 55).

⁹) Zurich, O. F., 90. — ¹⁰) Zurich, O. F., 91.

¹¹) P. de Zurich: Origines du décanat de Fribourg, Festschrift Büchi, 1924. — Deillon, DHSF VI, 309.

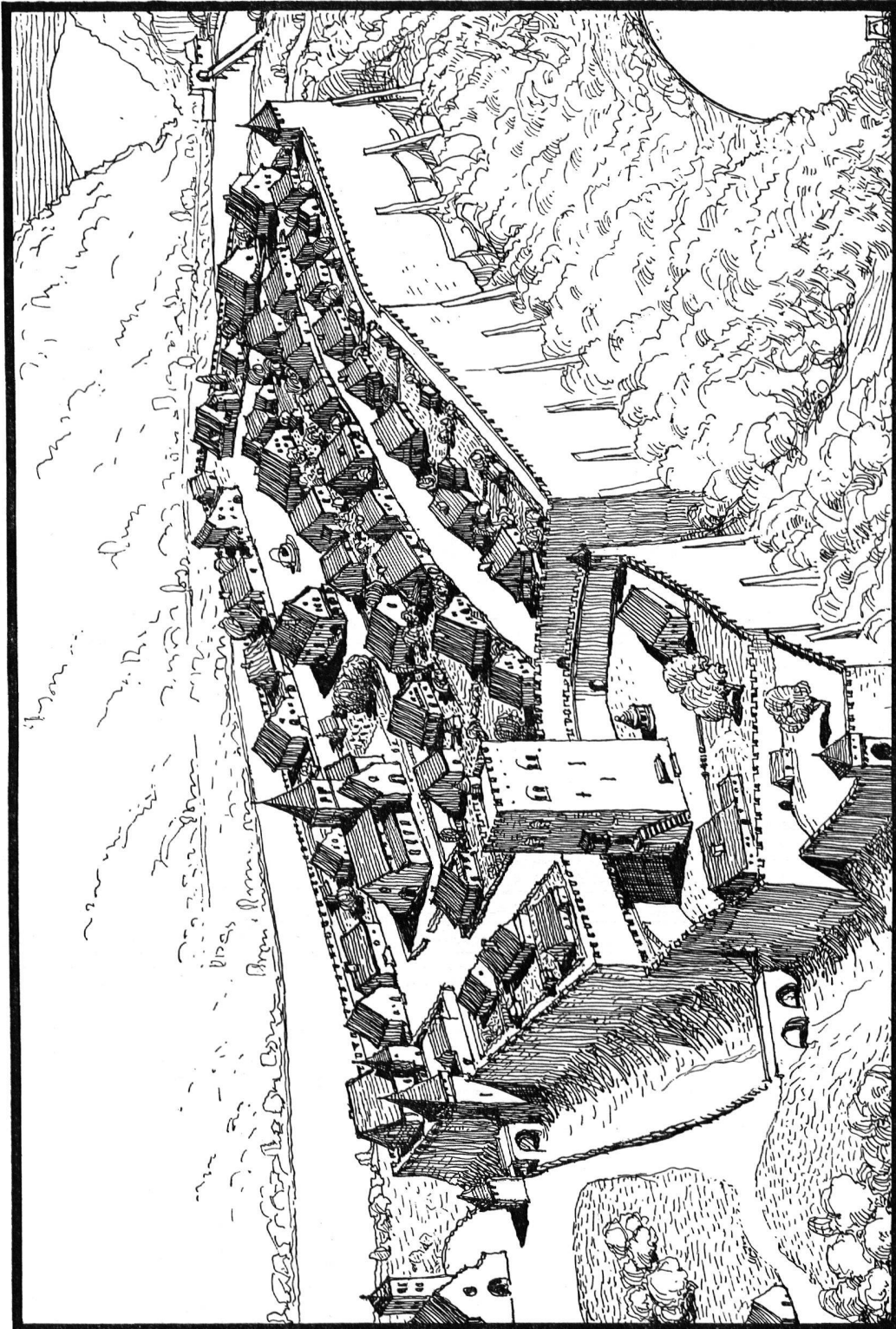


Fig.1. VUE DE FRIBOURG AU XII^e SIÈCLE

Les constructeurs de Fribourg avaient à édifier une ville neuve, de toutes pièces. Cette ville était une forteresse destinée à renforcer la position du château commandant la route et le passage de la Sarine. Le plateau du quartier du Bourg était clairement délimité. Il suffisait, pour l'isoler complètement, de relier le ravin du Grabenzalles à celui de la Grand'fontaine par un fossé. Le plateau a dû être défriché et nivellé, puis entouré d'un rempart crénelé dont les traces ont subsisté en maint endroit. Le premier plan de Fribourg peut encore facilement se reconnaître dans le tracé actuel des rues du Bourg.

Plaçons ici une remarque générale sur les alignements irréguliers des rues du moyen âge. Un urbaniste célèbre, Camillo Sitte¹², a voulu voir dans ces irrégularités une recherche voulue du pittoresque. Je ne le crois pas. Le moyen âge ne recherchait pas les irrégularités, il les subissait. Il est vrai que les constructeurs ne les évitaient jamais, mais s'y pliaient avec cette inexorable logique exprimée, par exemple, par un escalier apparent flanquant le polygone régulier d'un clocher. Ce cas existe précisément à St. Nicolas. Mais si aucune raison d'utilité ou de propriété n'intervenait, les constructions étaient parfaitement ordonnées, les plans et les tracés réguliers. Les adjonctions ultérieures, les changements de plans intervenus au cours d'une longue période de construction donnent souvent l'impression que l'architecture du moyen âge s'est complue dans le désordre et la complication. Même dans les adjonctions règne une logique rigoureuse, le pittoresque est régi par la nécessité, ou tout au moins par l'utilité et n'est jamais une recherche pour lui-même.

Revenons au tracé primitif de la ville de Fribourg. Les rues ne faisant pas partie du plan primitif, — qui se sont formées par une lente agglomération des constructions, le long d'une route sinueuse, évitant les accidents du terrain, respectant les propriétés, comme la rue de Lausanne, — présentent des déviations et de nombreux ressauts rompant l'alignement. Dans l'ancienne partie du Bourg on reconnaît le plan primitif par les alignements corrects, sans ressauts, qui se plient pourtant aux contours du plateau.

Le plan de la ville primitive était très simple (fig. 1 et 2). A l'intérieur de la ceinture de remparts, en ménageant un espace destiné au chemin de ronde, il a été établi une rangée de lotissements de pourtour. Deux portes et une poterne interrompaient ce lotissement: la porte de Notre-Dame (C), devant laquelle se réunissaient les routes de Payerne, de Lausanne et de Morat; la première porte de Berne, située à peu près au milieu du Stalden et la poterne (G), au haut de la Grand'rue qui reliait la ville au château. Ce dernier était séparé de la cité par un fossé que franchissait un pont-levis¹³.

Le pourtour des remparts étant ainsi garni, on traça un double lotissement parallèle au rempart méridional. Ce lotissement dessinait d'un côté la Grand'rue, laissant libre, de l'autre côté, une place triangulaire destinée aux édifices publics: l'église de St. Nicolas et la maison de justice ou maison de ville.

La charte de Fribourg, ou «Handfeste», nous indique la dimension des cheseaux (casalia) formant le lotissement primitif¹⁴. Chaque chesal, destiné à une habitation avec dépendances devait avoir 100 × 60 pieds, soit environ 30 × 20 m. La profondeur de 20 m correspond encore actuellement à celle des maisons de la Grand'rue et de la rue des Bouchers. En dessinant le lotissement

¹²) L'art de bâtir les villes, Genève et Paris, 1903, 78 et s.

¹³) Chronique Rudella, Zurich, O. F. 277. — Mr. Pierre de Zurich a retrouvé les traces de ce fossé qui occupe l'emplacement du N° 6 de la Grand'rue. Lors d'une réfection en 1869, on a pu constater «qu'à une grande profondeur, sous l'imprimerie, l'espace est rempli de débris jusqu'au roc, qu'on ne retrouve là, qu'à une grande profondeur». D'autre part, des deux côtés le roc est coupé perpendiculairement. On a trouvé dans le mur mitoyen entre les N°s 6 et 7, une petite baie dont la forme trilobée indique le XIIe siècle. Enfin, dans la perspective de Martin Martini de 1606, on peut apercevoir, sous la maison correspondant à l'actuel N° 6 une ouverture béante qui doit correspondre à l'ancien fossé.

¹⁴) Lehr, l. c. 48, 9.

général d'après ces données on arrive à placer 40 chesaux de la dimension indiquée (fig. 2). Ces chesaux étaient occupés par une maison d'habitation accompagnée d'un petit train de campagne, écuries, grange, etc. Le tout était probablement groupé autour d'une cour. Une disposition analogue existe encore aujourd'hui à Estavayer-le-Lac le long du rempart nord.

On voit que la population de Fribourg était, à l'origine, très restreinte. Quarante familles pouvaient donner un total de 300 à 400 personnes. Un certain nombre de chesaux étaient réservés aux couvents et aux seigneurs des environs. Hauterive possédait une maison, déjà en 1169, sans doute sur le même emplacement que celle qui lui appartient jusqu'en 1848. Payerne était propriétaire, en

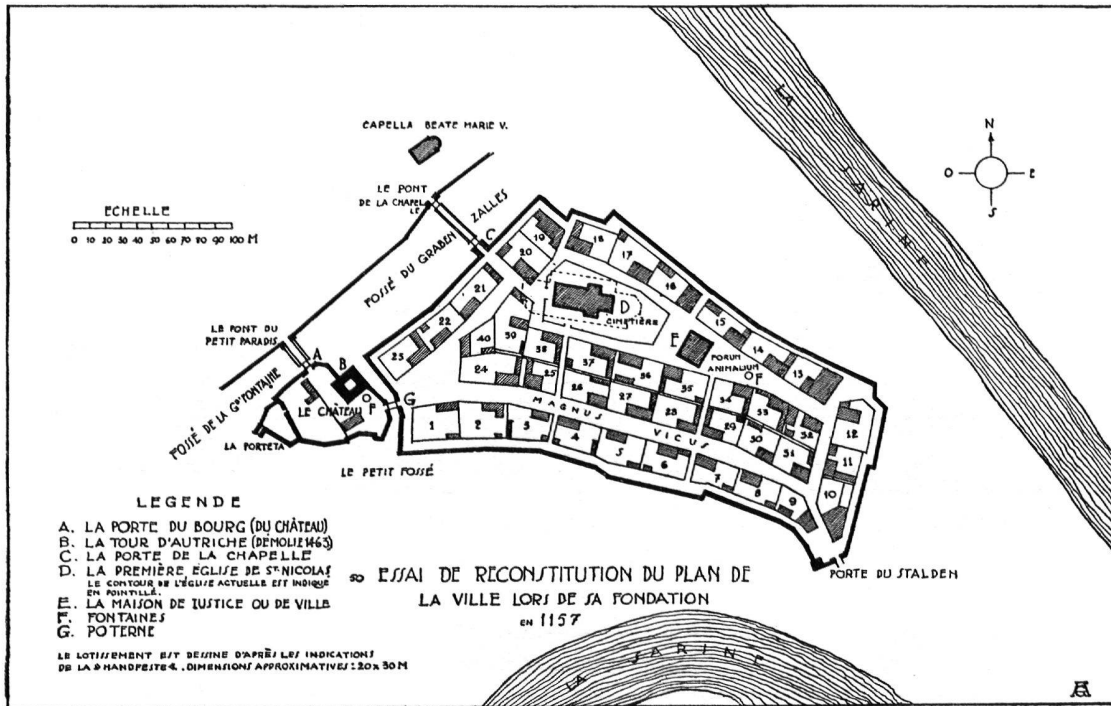


Fig. 2. Plan de Fribourg au XII^e siècle
Essai de reconstitution

1177, de deux chesaux destinés à la construction¹⁵. Des maisons appartenant aux familles féodales des environs sont mentionnées au début du XIII^e siècle, mais existaient probablement déjà au XII^e¹⁶. Les habitants formaient une communauté dans laquelle tous les principaux corps de métiers étaient représentés. La Handfeste parle aussi du curé et du maître d'école.

La topographie du Bourg a subi le changement le plus important en 1463 par le comblement du grand fossé du Grabenzalles, et par la démolition du château. La place actuelle de l'hôtel de ville, occupée par le château, était en pente vers la Neuveville. On nivella la place après la démolition de la Tour d'Autriche, dernier vestige du château. Les pierres de démolition de la tour furent employées en partie pour le grand mur de soutènement, fermant l'extrémité du fossé du Grabenzalles vers l'actuelle Banque de l'Etat. Une autre partie fut utilisée pour la construction du mur qui va de la tour de l'hôtel de ville à la Grand'fontaine, contre lequel s'appuyera, dès la fin du XVIII^e siècle le bâtiment de la gendarmerie. On créa ainsi deux places à peu près ni-

¹⁵) Zurich, O. F., 102-103. — ¹⁶) Zurich, O. F., 103-104.

velées: la place supérieure de l'hôtel de ville avec la fontaine St. Georges et la place inférieure près de l'escalier du Court-chemin¹⁷. Cette dernière place a été considérablement réduite par la construction de la Gendarmerie et de l'immeuble N° 2a de la Grand'fontaine. Le terrain s'inclinait aussi dans l'autre sens vers le pont du Petit-paradis situé à peu près sous le tilleul d'après Rudella¹⁸. Un autre nivellement a dû intervenir dans la rue de St. Nicolas, lors du comblement du grand fossé. En effet, le pont de Notre-Dame qui franchissait le fossé, a été entièrement recouvert par le raccordement de la rue de St. Nicolas à la place de Notre-Dame¹⁹. Il faut tenir compte aussi de la surélévation continue des rues par suite des pavages successifs²⁰. Dans la rue des Chanoines, en particulier, cette différence de niveau est très sensible et probablement de 2 m. Cette rue est appelée, en 1311, « vicus inferior subtus ecclesiam Beati Nicolai »²¹.

C. LES MONUMENTS

I. LE CHATEAU

Le château, ou plutôt le donjon, des Zaehringen à Fribourg, a été démoli en 1463. Le chroniqueur Rudella relate, un siècle plus tard, cette démolition et spécifie que les pierres de la « Tour d'Autriche » ont servi à la construction de deux grands murs de soutènement. L'un de ces murs, que nous avons déjà mentionné au chapitre précédent, sépare la place de l'hôtel de ville de la petite place inférieure près du Court-chemin, le deuxième est le mur de soutènement entre la Grenette et la Banque de l'Etat. Ce dernier était destiné à maintenir les terres de remblai recouvrant le grand fossé.

Selon certains chroniqueurs, dont Guilliman et Rudella, un château existait déjà lors de la fondation de la ville²². Mr. P. de Zurich estime qu'il est peu probable qu'il y ait eu un château, antérieur à la ville, sur cet emplacement et que, si le château existait, il n'appartenait pas aux Zaehringen mais plutôt à l'un de leurs vassaux²³. Etant donnée l'absence de tout document probant, il faut donc admettre que le château et la ville furent fondés simultanément. Le nom de Fribourg, « le château libre », précédé dans les plus anciens documents de l'article²⁴, concernait certainement autant le château que la ville. Si le château avait existé auparavant, une transformation n'aurait pas changé son nom et nous en trouverions la trace dans les documents²⁵.

Avant de nous préoccuper de son aspect, essayons de déterminer l'emplacement du château. Je me servirai continuellement, au cours de ce chapitre, du beau travail de Mr. Pierre de Zurich

¹⁷⁾ Zurich, O. F., 289. — ¹⁸⁾ Zurich, O. F., 279.

¹⁹⁾ Lors de l'excavation récente pour la construction d'un abri contre avions, en 1940-41, à proximité de l'endroit supposé du pont, devant la Grenette, on a mis à jour un mur en molasse appareillé, dont le sommet était à 5 m env. de profondeur. Je ne crois pas que ce mur faisait partie du pont, mais plutôt d'un soutènement du fossé et d'une défense du côté de la sortie vers la Sarine. On voit sur la vue de Fribourg depuis le Schoenberg de la chronique Stumpf (1548) un mur crénelé à cet endroit. Ce mur ne comportait pas d'arches et d'autre part un pont du XIIe siècle devait être en tuf. Ce mur donne pourtant une indication sur la profondeur du pont et du fossé.

²⁰⁾ La preuve de cette surélévation est donnée par les niveaux des rez-de-chaussée des maisons qui sont souvent au-dessous du niveau de la rue. Si l'on tient compte du fait que les rez-de-chaussée étaient, à cette époque, généralement surhaussés et qu'on y accédait par des escaliers extérieurs, encore visibles sur le plan de Martin Martini de 1606, on peut évaluer cet exhaussement à plus d'un mètre.

²¹⁾ Hopital, Fonds relatifs à la grande confrérie du St. Esprit, N° 278.

²²⁾ Deillon, DHSF, VI, 403, — Zurich, O. F. 144, voir aussi Guilliman, 367; Raemy-Fuchs, 27; Girard, 101-102.

²³⁾ Zurich, O. F., 149. — ²⁴⁾ Zurich, O. F., Annexes II à VI, 246-276.

²⁵⁾ On peut toute fois admettre, si la décision de construire était simultanée, que le château ait été terminé avant les remparts de la ville. Il appartenait au fondateur et son importance militaire a dû hâter sa construction.

sur les origines de Fribourg, que j'ai déjà cité souvent, dont la documentation abondante et précise me sera d'un grand secours.

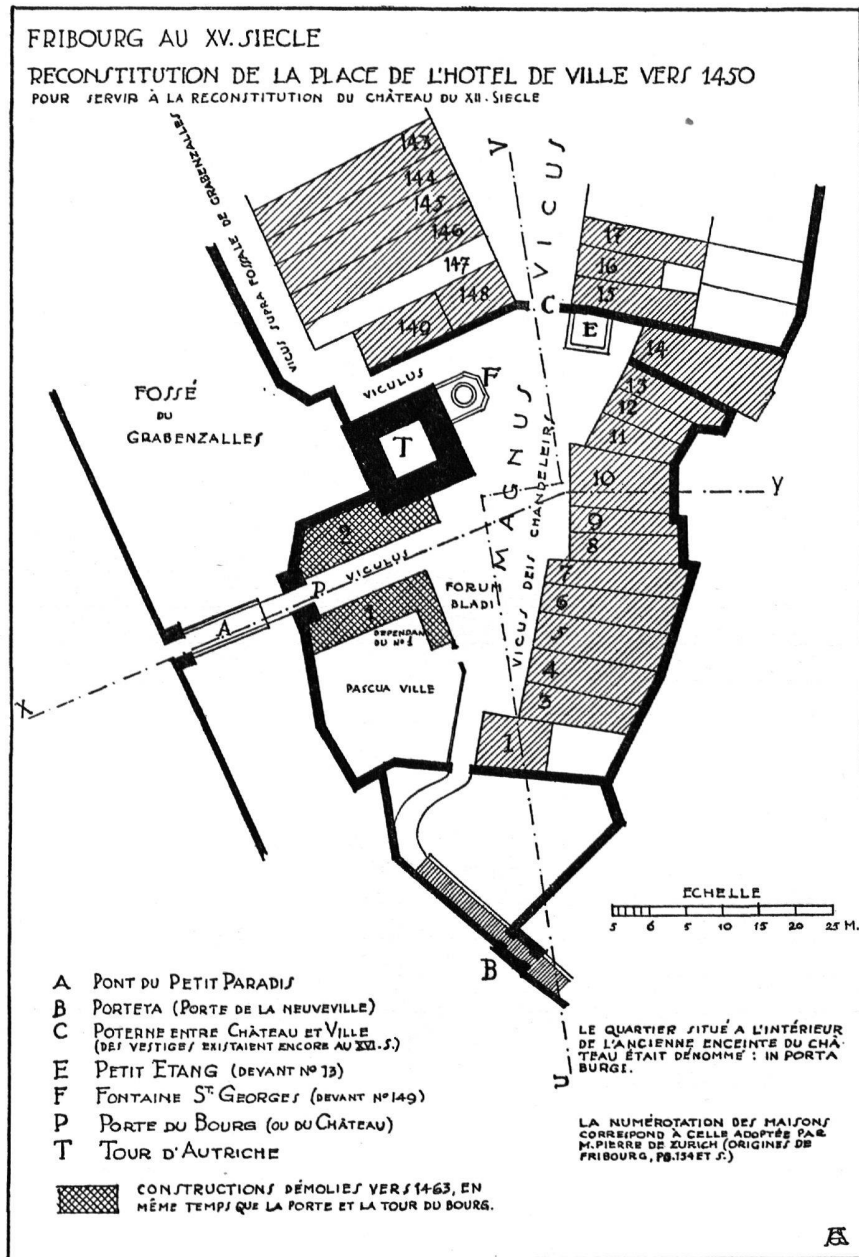


Fig. 3. Fribourg. La place de l'hôtel de ville vers 1450

Le château du XIIe siècle, dans notre pays, ne comportait qu'une grosse tour ou donjon et une enceinte ou chemise, formant cour et abritant des baraquements en bois pour les dépendances et pour la garnison. De très bonne heure, par suite de la proximité de la ville et du resserrement du quartier du Bourg, les maisons particulières avaient envahi la cour du château. On trouve, en 1317

déjà, la mention d'une maison située «in Burgo ante turrim»²⁶, ce qu'il faut traduire «dans le château devant la tour».

En étudiant un rôle de 1450-1460²⁷, destiné à la répartition de l'impôt, Mr. P. de Zurich a pu identifier la vingt-et-unième maison par laquelle le rôle commence, dans son état actuel. Les quatre premières pages, formant un feuillet double, concernant les vingt premières maisons, à partir de la tour du Bourg, ont malheureusement disparu. La vingt-et-unième maison était celle de Willierme d'Affry. Elle correspond à l'une des deux caves du N° 10 de la Grand'rue actuelle²⁸. La maison N° 14, l'actuel N° 6 occupe l'emplacement du fossé, séparant le château de la ville (fig. 3). Mr. P. de Zurich a relevé, dans le grand livre bourgeois, les indications désignant la situation, par rapport à la tour du Bourg, des maisons anciennes N°s 1 à 15 de la Grand'rue et des N°s 148 et 149 de la rue des Epouses. Je résume ses constatations: les N°s 15, 14, 12, 10, 9, 6 et 1 sont situés «ante turrim», devant la tour. L'expression «Retro turrim», derrière la tour, est utilisée pour les N°s 4 et 3, celle de «juxta turrim», à côté de la tour, pour les N°s 8, 7, 6, 5, 2, 148 et 149. Nous trouvons encore l'expression «prope turrim» qui désigne presque toutes les maisons envisagées. Une première conclusion s'impose: les maisons faisaient le tour de la place de l'hôtel de ville actuelle, puisque les N°s 148 et 149 de la rue des épouses étaient «à côté de la tour» et que la rangée de maisons de 6 à 15 était placée «devant la tour», ce qui ne peut s'interpréter que pour vis-à-vis de la tour, étant donnée la position repérée du N° 14 et la configuration du terrain. D'autre part, le N° 1 (pour lequel j'aurais proposé le N° 2) était situé «in angulo magni vici». Il occupait donc la position du beffroi de l'hôtel de ville actuel, à l'extrémité de la Grand'rue. Le fait qu'à l'heure actuelle les numéros du quartier du Bourg commencent précisément de la même manière, indique une persistance de la tradition.

Il nous reste, pour le côté opposé de la place, du côté du tilleul actuel, trois constructions: la porte du Bourg, la maison N° 2 et la tour du Bourg ou tour d'Autriche. La maison N° 2 occupait une situation particulière. Voici quelques désignations de sa position: «In porta burgi, in angulo porte juxta turrim, juxta porta et turrim, juxta portam et turrim ex una parte et viam publicam ex altera, prope turrim, ante portam ex una parte et turrim ex altera, inter turrim et viculum publicum²⁹.» On voit que cette maison était située dans l'angle de la porte à côté de la tour et donnait sur une voie publique qui ne peut être que l'entrée du château. La place entre la porte et le N° 1 était occupée par les dépendances de cette dernière maison, soit un cellier, une étable et une porcherie³⁰. Si nous considérons les autres indications de lieux utilisées pour la désignation des maisons, nous trouvons l'indication «in porta burgi» du N° 7 au N° 1. Elle paraît donc être l'appellation du quartier situé à l'intérieur de l'ancienne enceinte du château. L'expression «in vico deis Chandeleires», dans la rue des fabricants de Chandelles, est employée pour les maisons de 14 à 3. «In vico fori bladi», dans la rue du marché au grain désigne la situation des maisons N°s 8, 5 et 3. Ces deux appellations concernent la même rue, qui n'est du reste qu'une fraction de la Grand'rue.

²⁶) Archives de l'hôpital des bourgeois II, N° 12, Zurich, O. F., 149. Le château a évidemment donné son nom au quartier du Bourg ou quartier du château. De ce fait une confusion se produit dans la lecture des documents anciens. Je crois qu'à l'origine la dénomination n'était utilisée que pour le château. Les expressions «in burgo», «in porta burgi», etc. concernent, jusqu'à sa démolition, l'emplacement des maisons situées dans l'enceinte du château.

²⁷) «Stadtsachen» A, No. 176.

²⁸) Voir l'argumentation de Mr. P. de Zurich, O. F., 150 et s.

²⁹) Zurich, O. F., 155.

³⁰) On paya, lors de la démolition de la tour du Bourg, un dédommagement au propriétaire du N° 2 pour la démolition de sa maison et au propriétaire du N° 1 pour la suppression de ses dépendances.

J'ai essayé de faire le plan de la place de l'hôtel de ville au XV^e siècle d'après ces données et les quelques vestiges de murs que j'estime pouvoir faire remonter à l'époque de la construction du château (fig. 3). Il s'agit d'une part du mur bordant la place du côté de la Grand'fontaine, d'autre

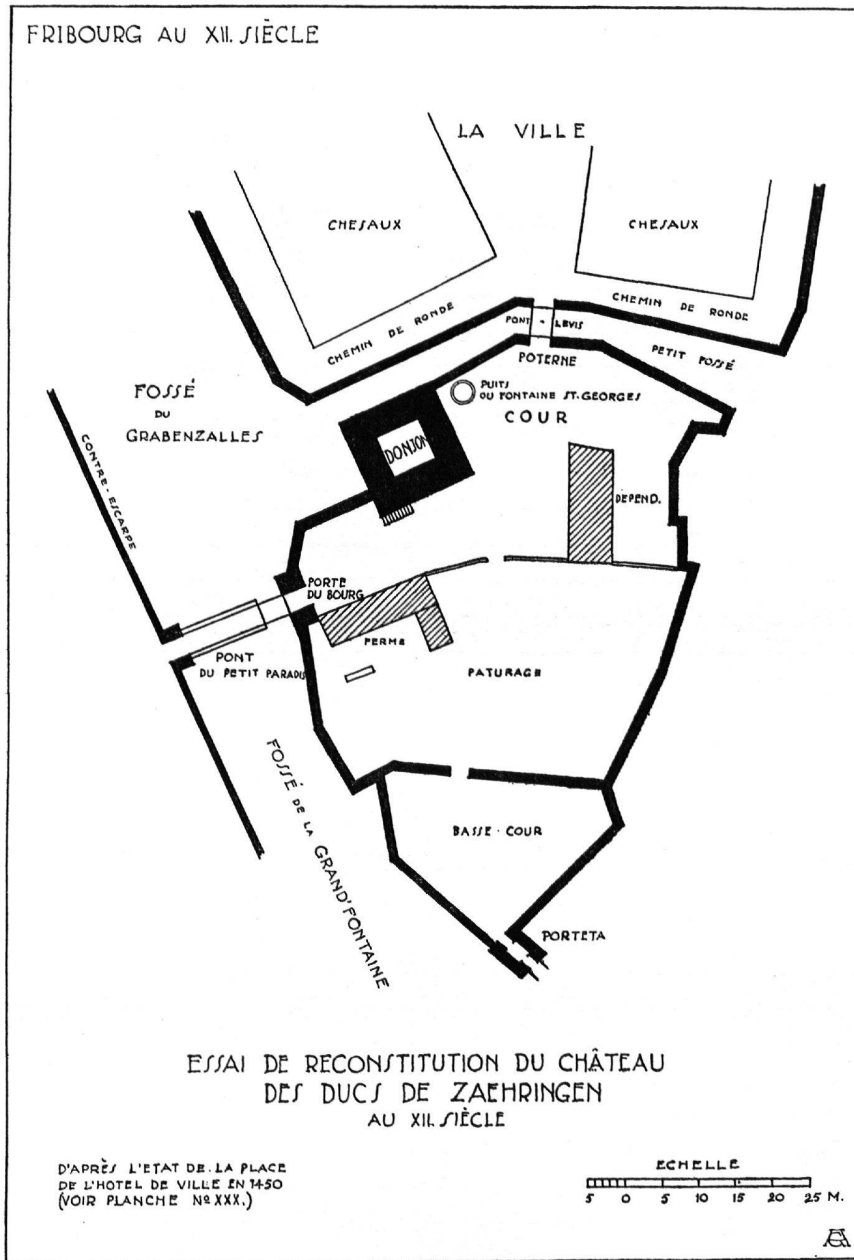


Fig. 4. Essai de reconstitution du château des ducs de Zaehringen au XII^e siècle

part des substructures de l'hôtel de ville du côté sud et du mur de soutènement de la place inférieure près du Court-chemin. Ce mur se voit encore crénelé et sans toiture, sur le plan Martini. Toutes ces constructions sont en tuf, ce qui est un signe d'ancienneté. Il est aussi raisonnable de supposer que les murs anciens ont été conservés pour l'établissement des deux nouvelles places dont

parle Rudella, surtout dans un terrain accidenté. La tour se trouve à l'endroit le plus élevé, à peu près au milieu de la maison d'Alt. Cet emplacement est conforme à la relation de Rudella qui la place « vor dem Vischmerkt »³¹. L'emplacement correspond aussi au principe de l'architecture militaire de ce temps: le donjon commande à la fois les deux entrées du château, l'entrée principale du côté de Petit-paradis et la poterne du côté de la ville (fig. 4).

La porte du Bourg (« porta burgi » doit se traduire « porte du château ») se trouvait certainement en face du pont du Petit-paradis, situé, d'après Rudella, sous le tilleuil actuel. Elle devait être commandée par le donjon. Cette porte pouvait être une tour carrée. Une tour ronde est certainement inadmissible pour cette époque³². Mais il est fort probable que la porte ne comportait aucune tour comme de nombreux châteaux de ce temps³³.

Quant à la poterne qui faisait communiquer le château et la ville, elle se trouvait au haut de la Grand'rue. D'après Rudella un pont-levis franchissait le fossé et l'amorce d'un arc, souvenir de la porte côté ville, existait encore à son époque à l'angle du N° 148 anc. de la rue des Epouses. Mr. de Zurich suppose que le petit étang, mentionné en 1344 et 1345³⁴ est un reste du petit fossé. C'est très probable. On cherchait à établir des réserves d'eau pour les cas d'incendie, généralement désastreux au moyen âge. L'emplacement du fossé était tout désigné à cet usage. J'ai placé la fontaine St. Georges au sud de la Tour pour la faire correspondre à l'emplacement mentionné dans la désignation de la maison N° 149 (ancien) de la rue des Epouses, « prope bornellum S. Georgii »³⁵. Un texte cité par M. de Zurich³⁶ parle de l'eau qui sort de la fontaine près de la tour du Bourg, vers les maisons des fabricants de chandelles. Cette indication confirme ce que nous avons dit de l'ancienne topographie de la place de l'hôtel de ville et de sa déclivité depuis la Grand'rue jusqu'au haut du Court-chemin. L'eau de la fontaine formait le ruisseau de la rue « deis Chandeliers » et dévalait de là vers le ravin de la Neuveville.

La « Porteta », citée au même endroit est certainement la petite porte qui existe encore au haut du Court-chemin. Elle forme l'aboutissement du mur de soubassement de la place inférieure, dans lequel nous avons reconnu un vestige du mur d'enceinte du château. Les murs et la voûte en tuf des parties basses de cette porte rendent cette supposition fort probable.

Mr. de Zurich a estimé que la pente dans les deux sens, depuis la rue de Lausanne à la place de l'hôtel de ville était trop accentuée pour permettre un accès direct du château. En s'appuyant sur une miniature de la chronique de Diebold Schilling, il a échaffaudé une théorie très ingénieuse et séduisante. Il suppose que la route d'accès au château, après avoir franchi le pont du Petit-paradis ait fait le tour de la place pour arriver à la porte du Bourg par le sud. Je ne crois pas cette supposition justifiée. Je trouve qu'elle s'écarte inutilement de la version Rudella et qu'elle ne tient pas compte du fait que les difficultés d'accès étaient plutôt recherchées qu'évitées. Elles concouraient à la défense. En continuant la déclivité de la rue de Lausanne depuis la maison Comte, le long des maisons de l'ancienne auberge du Cheval-blanc et de la maison Théraulaz on arrivait au-dessous du Tilleul à un niveau très bas. Cette pente nous donne probablement l'ancienne configuration du terrain. J'ai fait un essai de reconstitution de la place³⁷ (fig. 5 et 6).

³¹) Zurich, O. F., 288.

³²) Mr. de Zurich suppose une tour ronde, mais je n'ai trouvé dans son livre ni ailleurs, aucun texte pouvant justifier cette assertion. Mr. de Zurich se base sur la miniature de la chronique de Diebold Schilling, dont nous parlerons plus loin.

³³) Exemple: le château de Vivy, près Fribourg.

³⁴) Zurich, O. F., 194. — ³⁵) Zurich, O. F., 156. — ³⁶) Zurich, O. F., 157.

³⁷) Le bas de la rue de Lausanne, près de la maison Comte est de 2 m plus élevé que le haut de la Grand'rue. On peut donc placer le pont à une plus grande profondeur que je ne l'ai fait, sans que la pente, des deux côtés, n'atteigne celle du Stalden ou celle du Court-chemin. Il y avait pourtant des portes aux deux endroits.

Du plan de la place au XVe siècle j'ai déduit le plan original du château (fig. 4). Pour le mur d'enceinte j'ai suivi les contours actuels de la place de l'hôtel de ville. Dans la cour ainsi formée se plaçaient des dépendances, locaux pour abriter la garnison, ferme et écuries. Ces constructions étaient généralement, au XIIe siècle, en bois. Les dépendances de la maison N° 1, mentionnées au XVe siècle, étaient probablement un reste de l'installation agricole du début, destinée à l'approvisionnement de la garnison, en cas de siège³⁸. Un puits ou une fontaine étaient également indispensables, dans le même ordre d'idée. C'était même là une préoccupation primordiale, au moment du choix de l'emplacement destiné à la construction d'un château. Ce puits était probablement le précurseur de la fontaine St. Georges, fait qui milite aussi en faveur de l'emplacement de cette fontaine au sud de la Tour, à l'intérieur de l'enceinte. J'ai ajouté encore une basse-cour sur la place inférieure vers la « porteta ».

Dans ma reconstitution je me suis laissé guider par le principe énoncé plus haut que les irrégularités du plan indiquent toujours un état de construction antérieur. Dans le cas particulier ces irrégularités sont constatées dans le mur bordant la Grand'fontaine et dans le ressaut de la dernière maison de la rue des Epouses, vers la maison d'Alt. Une autre constatation est intéressante. C'est la persistance des limites des propriétés. Elle est du même ordre d'idées et se confond souvent avec le principe précédent. Les propriétés sont morcellées parfois comme les châteaux du début. Dans d'autres cas plusieurs propriétés sont réunies en une seule. Dans les deux cas les limites témoignent de l'état antérieur.

Il est très probable que le pont du Petit-paradis était aussi défendu par un ouvrage du côté opposé à la porte du Bourg, vers la rue de Lausanne. Il ne reste pourtant aucune trace, ni dans les documents ni sur le terrain, d'un ouvrage semblable, qui aurait sa justification dans l'architecture militaire de l'époque. Il est possible aussi que la défense extérieure existât au bas de la rue de Lausanne. La situation très particulière de la maison Comte, barrant l'issue de la rue a peut-être son origine dans un ouvrage fortifié établi à cet endroit.

Il nous reste à essayer de nous faire une idée de l'aspect du château et en particulier de la Tour du Bourg, son donjon (fig. 1). Nous avons, pour cela, deux genres d'indications, assez vagues, il est vrai. D'une part, nous pouvons tirer des conclusions des caractères connus de l'architecture militaire du XIIe siècle, d'autre part, nous examinerons les vues anciennes de Fribourg.

Nous avons vu que le château du XIIe siècle se composait essentiellement d'une grosse tour ou donjon et d'une enceinte. C'étaient généralement les seules constructions en pierre³⁹. Le donjon était, dans notre pays et en Allemagne, toujours une construction carrée ou rarement rectangulaire. Les tours rondes, meilleures pour la défense, mais plus difficiles à construire, n'apparaissent chez nous qu'au cours du XIIIe siècle. Nous avons précisément dans notre voisinage des tours construites par les Zaehringen à Moudon et à Thoune. A quelques kilomètres de Fribourg, il existe aussi un donjon bien conservé du XIIe siècle à Vivy. Toutes ces tours sont carrées. Celle de Thoune est terminée par des clochetons d'angle au sommet. Les autres n'ont plus leur couronnement original. A l'origine, ces tours étaient couvertes en terrasse pour permettre l'installation des machines de guerre. Les créneaux des remparts n'avaient pas de toit non plus. Ce n'est qu'au XIIIe siècle qu'on prit l'habitude de couvrir les tours et les chemins de ronde de toits en charpente et en tuiles.

Le donjon du Petit-Vivy est sans doute le meilleur exemple qui peut nous donner des indications pour notre Tour du Bourg. Vivy est situé tout près de Fribourg. C'était un fief des comtes

³⁸) Dans un acte du 18 sept. 1424, obligeamment communiqué par Mr. P. de Zurich, il est fait mention de « pascua ville » pour la maison N° 1 ce qui indique pour les dépendances de cette maison une certaine étendue.

³⁹) Voir Viollet-le-Duc, Dictionnaire, III, 58, article « château ».

de Tierstein et son château offre toutes les caractéristiques du XII^e siècle⁴⁰. Sa situation sur un promontoire isolé par un fossé est analogue à celle du château de Fribourg. Le donjon de Vivy forme un énorme cube de maçonnerie dont la base carrée a 10,70 m de côté. Les murs ont 3,50 m d'épaisseur au niveau du sol et s'élèvent sans notable diminution à près de 18 m de hauteur. Le parement des murs est constitué par un bel appareil de tuf de moyenne dimension. Les pierres ont 0,30 × 0,50 m env. Le château était, à l'origine, composé du donjon et du mur d'enceinte. Un pont franchissait le fossé et donnait accès, par une partie mobile, à la porte commandée par le donjon. On peut admettre que ce type de château était usité dans nos parages et que le château de Fribourg n'en différait pas notablement. Les tours de Thoune et de Moudon sont analogues. Il est toutefois probable que le donjon de Fribourg, vu son importance et la qualité de son fondateur, avait des dimensions plus considérables.

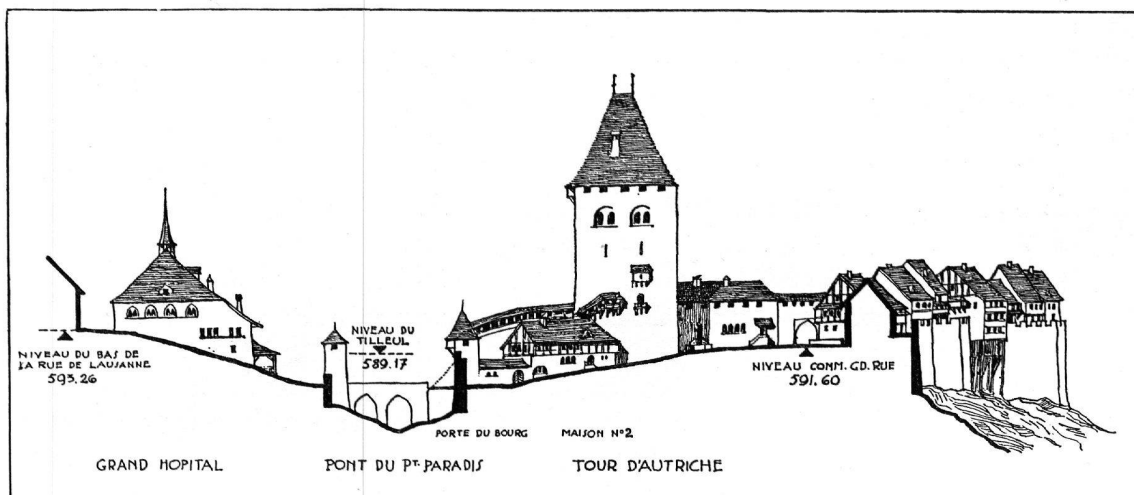


Fig. 5. La place de l'hôtel de ville à Fribourg vers 1450
Essai de reconstitution
Coupe nord-sud

Après avoir défini l'aspect probable du château, abordons la question: existe-t-il des vues anciennes de la Tour du Bourg? Nous possédons quelques vues de Fribourg illustrant des chroniques suisses de la fin du XV^e et du début du XVI^e siècle. La première en date est une illustration de la chronique Tschachtlan, datée 1470⁴¹. Plusieurs vues se trouvent dans la chronique de Diebold

⁴⁰) Cf. M. de Diesbach, *Les châteaux de Viviers*, Etrennes frib. 1907; P. de Zurich, *Les fiefs Tierstein*, ASHF, XII.

⁴¹) Ms. A. 120, Zentralbibliothek, Zurich. Mentionnée dans J. M. Lusser, *Baugeschichte der Kathedrale St. Niklaus zu Freiburg im Uechtland*, FGB, XXX, 135. – P. de Zurich, O. F., 162.

Voici la liste complète des vues de Fribourg des chroniques citées, liste communiquée fort obligeamment par Mr le Dr P. Hilber, conservateur du Musée des Beaux-Arts à Lucerne: *Diebold Schilling, Luzerner Chronik 1513*. Orig. Bürgerbibl. Lucerne, Edition par Dr R. Durrer et Dr P. Hilber, Genève 1932. – Pl. 138 (ancien folio 104b). – Der eidg. Zuzug rückt in Freiburg ein (1476). – Pl. 258 (folio 203a). – Der französische Gesandte erhält zu Freiburg durch einen Basler Läufer Geleit vor die Tagsatzung (1500). – *Benedikt Tschachtlan, Berner Chronik 1424-1470*. Orig. Zentralbibl. Zurich, Edition par Dr P. Hilber, Zurich 1933. – Pl. 61. Die Berner vor Freiburg 1340. – Pl. 62. Die Berner verbrennen die Freiburger Vorstadt 1340. – Pl. 72. Ankunft der Berner Hilfstruppen in Freiburg 1349. – Pl. 108. Die Berner vor Freiburg 1386. – Pl. 120 (farbig). Viehraub der Berner vor Freiburg 1388. – Pl. 213. Die Berner zerstören vor Freiburg den Galgen 1448. – Pl. 214, 215, 216. Freiburg in stets gleicher Ansicht 1448. – *Diebold Schilling, Spiezer Chronik von 1485* für Rudolf von Erlach. Original: Stadtbibl. Berne, Edition par H. Bloesch et P. Hilber, Genève 1939. – Pl. 135. Österreich unterstützt Freiburg gegen Bern (um 1340). – Pl. 139 (farbig). Die Schlacht am Schönenberg 1340. – Pl. 140. Die Berner verbrennen die Galterenvorstadt in Freiburg 1340. – Pl. 154. Die Berner schicken Hilfstruppen nach Freiburg 1350. – Pl. 220 (farbig). Gefecht vor den

Schilling⁴². Mr. P. de Zurich date la chronique entre 1474 et 1478 tandis que dans le DHBS on indique 1502 à 1509. Un troisième chroniqueur, qui s'appuie en général sur Schilling, Werner Schodoler de Bremgarten, donne également une vue de Fribourg⁴³. Une première remarque s'impose: ces chroniques sont toutes postérieures à la démolition de la tour du Bourg. Il est vrai, comme le constate Mr. P. de Zurich, que ces illustrations peuvent être des interprétations ou des copies de vues plus anciennes⁴⁴. Le plus souvent ces vues ne sont que de simples remplissages schématiques accompagnant l'action où l'intérêt est concentré. Toutes se rapportent au même sujet: une escarmouche entre Fribourgeois et Bernois au Schoenberg en 1388. Tandis que les vues de Tschachtlan et de Schodoler sont visiblement fantaisistes, il paraîtrait que Schilling, qui connaissait certainement Fribourg, ait dû essayer de donner une représentation plus exacte. L'illustration Fol. 359 paraît être une vue de la porte de Berne et celle Fol. 129 ne semble pas pouvoir être localisée.

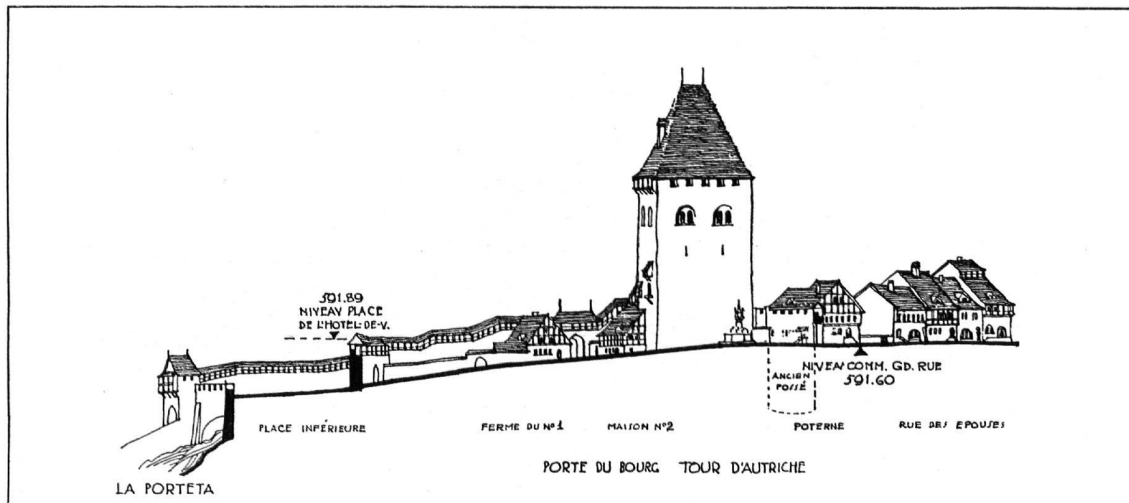


Fig. 6. La place de l'hôtel de ville à Fribourg, vers 1450
Essai de reconstitution
Coupe ouest-est

L'église en construction est probablement St. Nicolas, comme le suppose Mr. P. de Zurich. La construction contemporaine de la tour était un événement qui méritait d'être signalé. Il a pourtant été indiqué très schématiquement, comme le prouve le manque absolu de ressemblance. Je ne crois donc pas que ces trois illustrations de chroniques nous soient d'aucun secours pour déterminer l'aspect de la Tour d'Autriche. Aucune de ces vues, du reste, ne correspond à la forme probable de la tour.

Je crois pouvoir admettre avec quelque vraisemblance qu'une vue du château figure sur le plus ancien sceau connu de Fribourg. Il figure, pour la première fois, sur un document de 1225 et a été reproduit par Hauptmann⁴⁵. Le sceau est probablement plus ancien, car il porte l'écu des Zaehringen, dont la descendance mâle s'est éteinte en 1218. Hauptmann estime que l'image, qui est devenue plus tard la figuration des trois tours, n'était à cette époque non pas une armoirie, mais une vue symbolique

Toren Freiburgs im Juli 1388. – Pl. 221. Gefecht am Schönenberg. – Pl. 335 (farbig). Schlacht in der Galteren 1448. – Pl. 337. Neuer Auszug der Berner nach Freiburg. – Pl. 338. Der Herzog von Österreich kommt nach Freiburg 1450.

⁴²) Ms. H. I, Tome, I, Fol. 129 et 359. La première est publiée par Mr. P. de Zurich, O. F., Pl. V.

⁴³) Kantonsbibliothek Aarau (Fol. 215).

⁴⁴) Cf. Zemp, Die schweizerischen Bilderchroniken und ihre Architektur-Darstellungen, 1897, 35-44, 183-4 et 191-4.

⁴⁵) F. Hauptmann, Das Wappen von Freiburg, FGB, 1897, 54 et s.

de la ville. Nous voyons sur ce sceau (pl. 1, fig. 7) une tour crénelée et appareillée, dont la partie supérieure est percée de deux fenêtres, et un rempart à deux étages, également crénelé et appareillé, faisant suite à la tour vers la droite. Nous pouvons voir dans cette représentation, avec quelque imagination, une vue du donjon carré et du rempart du château, dévalant vers la Neuveville. Représentation toute schématique, mais parfaitement admissible pour un naïf imagier du XII^e siècle, désireux de condenser les caractères essentiels d'un paysage en quelques traits. L'appareil du rempart, incliné vers la droite, devait accentuer l'indication de la pente et l'anneau, au bas de l'image, indiquer la place forte, fermée par une ceinture de remparts ou la porte, dessinée en rabatement horizontal, selon la méthode du plan de St. Gall⁴⁶. Les armes des Zaehringen indiquent la suzeraineté. Elle peut évidemment concerner la ville. Il me semble pourtant plus indiqué d'admettre que le sceau ait été fait pour le duc de Zaehringen ou pour son représentant, le châtelain, qui était probablement aussi l'avoyer de la ville. Dans ce cas, si représentation il y a, elle concernait plutôt le château que la ville. Il était tout à fait normal et conforme à l'usage que la ville utilisât le sceau du châtelain.

J'ai découvert à Paris, il y a bien des années, une gravure ancienne sur bois représentant une vue de Fribourg (pl. 1, fig. 8)⁴⁷. Sous toute réserve, commandée par les observations que nous fîmes à propos des illustrations des chroniques, on pourrait considérer cette gravure comme une vue du quartier du Bourg depuis la place de Notre-Dame dans la première moitié du XV^e siècle. Il faudrait donc que le graveur ait copié une miniature vieille d'un siècle. L'image est pourtant troublante à la lumière de ce que nous avons essayé d'établir plus haut.

Admettons que ce soit réellement une vue du quartier du Bourg avant 1463. On y voit, à gauche, au premier plan le pont de Notre-Dame franchissant le Grabenzalles pour aboutir à la porte de la ville, à l'entrée de la rue de St. Nicolas. A droite de la porte, le rempart se poursuit jusqu'à une

⁴⁶) Une autre explication a été donnée par F. Ducrest, *Fribourg artistique* 1907, pl. XII: l'anneau représenterait la boucle de la Sarine. — Le sceau a été utilisé jusqu'au début du XIV^e siècle. L'exemplaire reproduit (fig. 7) figure sur un acte du 7 avril 1308, aux Archives de Berne selon renseignements obligeamment donnés par Mr. Dr. R. v. Fischer, archiviste d'Etat.

⁴⁷) Mr. Lusser auquel j'avais confié cette gravure avec mes observations, l'a publié dans son travail sur la cathédrale, FGB, XXX, 84. Dans une remarque, *ibidem* 135, il affirme qu'elle est tirée d'une édition française de la *Cosmographie* de Sébastian Münster, de 1552. Mr. de Zurich a fait des recherches sur l'utilisation de cette gravure. Voici, en résumé, les constatations qu'il m'a obligeamment communiquées.

La gravure a été publiée, pour la première fois, représentant *Babylone* dans la *Cosmographie* de Sébastian Münster, Edition allemande de 1550, p. 1120. Pour *Fribourg*, cette édition donne une tour en construction qui n'a rien de spécifiquement fribourgeois. — Mêmes planches dans l'édition latine de 1550.

La gravure est attribuée à *Fribourg*, pour la première fois, dans l'édition française de 1552, p. 413. Dans l'édition latine de 1554, cette planche est utilisée pour *Fribourg*, p. 375 et pour *Bourges* (Bituricum) p. 91, tandis que, pour *Babylone*, il y a une tour en construction, p. 1025. — Même utilisation dans l'édition française de 1556; *Bourges*, p. 93; *Fribourg*, p. 413; *Babylone*, p. 1266, et dans l'édition latine de 1559; *Bourges*, p. 91; *Fribourg*, p. 375 et *Babylone*, p. 1025.

Dans l'édition allemande de 1561, il n'y a plus, pour *Fribourg*, que des armoiries, p. 541. Dans l'édition allemande de 1567, la gravure est utilisée pour la *Richauw* à *Lindau*, p. 788. Pour *Fribourg* figurent des armoiries, p. 541.

Dans l'édition italienne de 1575, la planche réapparaît pour *Fribourg* p. 453, et pour *Bourges*, p. 105.

L'édition allemande de 1578 utilise, pour *Fribourg*, la vue signée par le monogrammiste F. O. p. 534.

Par la suite, la gravure signée Hans Schaiüffelin sera seule utilisée. Elle se trouve dans l'édition allemande de 1588, p. 546 et 546, dans celle de 1598, p. 558 et 559 et dans celle de 1614, p. 762 et 763 et dans celle de 1628 (dernière édition) p. 738 et 739.

Notre gravure figure encore, pour la dernière fois, comme vue de *Babylone*, dans l'édition allemande de 1614.

On constate que les éditeurs du XV^e siècle ne se préoccupaient guère d'exactitude quand il leur manquait une illustration. Il y a pourtant une certaine probabilité en faveur d'une vue de Fribourg dans le fait que la gravure paraît au début pour cette ville (l'attribution à *Babylone* est évidemment fantaisiste) et qu'elle s'adapte assez bien à l'aspect supposé de Fribourg au XV^e siècle.

grosse tour carrée, la Tour du Bourg. On remarquera que cette tour crénelée, avec ses deux fenêtres romanes, jumelées sous un arc de décharge, ressemble beaucoup à la tour du sceau de 1225. La partie à droite de la tour est assez imprécise et cachée en partie par un buisson. On y voit pourtant une partie de rempart dévalant vers une tour ronde qui pourrait figurer la porteta. Entre la porte de la ville et la tour, on aperçoit le clocher de St. Nicolas dans sa situation exacte et dont les étages correspondent à l'état de la construction vers le milieu du XV^e siècle, avant l'achèvement de la tour.

Sur la gravure, le donjon paraît recouvert d'un toit, absent sur le sceau, mais les tours, comme les courtines des remparts, ont été couvertes, dans le cours des XIII^e et XIV^e siècles. Les deux vues se ressemblent donc étrangement. On peut supposer qu'elles nous donnent l'aspect de l'ancienne Tour d'Autriche.

Le château des Zaehringen, puis des Kybourg et des Habsbourg a été démoli, comme nous verrons plus tard, en 1463. Il a dominé pendant deux siècles l'image de notre ville, rappel constant de la domination étrangère. Il est remarquable que sa démolition ait suivi de peu la déchéance des Habsbourg. La ville a certainement voulu ainsi marquer son désir d'indépendance. Par la suite, peu après son entrée dans la Confédération, elle a fièrement dressé, sur l'emplacement même du château, le nouvel hôtel de ville et planté notre tilleul, monument et symbole de notre liberté conquise.

2. LES PREMIERS REMPARTS DE LA VILLE.

D'après Rudella, la ville de Fribourg, au début de son existence, n'aurait pas eu de remparts, sa position étant estimée assez forte par ses seules défenses naturelles⁴⁸. On peut admettre que la construction de Fribourg ait débuté par le château, destiné au seigneur et lieu le plus important pour la défense. Pourtant je crois, comme Mr. P. de Zurich, que les murs de la ville ont été édifiés dès les premières années qui ont suivi sa fondation. On peut éventuellement interpréter la remarque de Rudella dans ce sens: les murs des remparts ne s'élevaient pas plus haut que le parapet de la terrasse sur laquelle le Bourg a été construit. Le chemin de ronde était de plein-pied avec la ville et le mur de soutènement, entourant la ville, assez élevé pour dominer de tout côté l'assaillant éventuel. Le fossé du Grabenzalles était certainement bordé d'un mur du côté de la ville et d'une contre-escarpe du côté de Notre-Dame, selon l'habitude de l'époque. Ce rempart du côté de la ville, longeant le grand fossé a été retrouvé par le professeur Zemp⁴⁹. Des traces visibles de ce mur existent encore entre les maisons de la rue des Epouses et celles de la rue du Tilleul. Le fait, mentionné par Mr P. de Zurich⁵⁰, de l'existence de cours et places derrière la rue des Epouses, est un indice pour ce chemin de ronde surplombant le fossé. Par contre, la mention: «juxta muros veteres bastimentorum ville»⁵¹ concerne la maison N^o 1 et doit être relative à l'enceinte du château.

Les murs de soutènement de la Grand'rue (pl. 2, fig. 9), souvent modifiés et consolidés, laissent encore apparaître des parties en tuf que j'estime être des vestiges du premier rempart. Il se prolongeait jusqu'au jardin du café du Belvédère (pl. 2, fig. 10), et, de cet angle, obliquait vers le pont de Zaehringen. On peut apercevoir encore, au sommet du mur de la terrasse de l'hôtel Zaehringen, des traces de créneaux (pl. 2, fig. 11). Ce mur est aussi en tuf et d'un fort bel appareil moyen⁵².

⁴⁸) P. de Zurich, O. F., 204 et Annexe VII. Rudella, N^o 1, 278.

⁴⁹) J. Zemp, Die Kunst der Stadt Freiburg im Mittelalter, FGB, Festschrift, 1903, 317, Remarque.

⁵⁰) Zurich, O. F., 205.

⁵¹) P. de Zurich, O. F., 155.

⁵²) Une transformation récente et la création d'une suite de fenêtres dans ce mur ont malheureusement détruit la trace de ces créneaux. On aperçoit encore vaguement les 2 premiers créneaux dans la partie droite du mur.

En admettant l'existence d'une enceinte continue autour de la ville primitive, nous allons rechercher la position des portes de la cité. Elles sont données par la nature du terrain. Comme nous savons qu'un pont traversait le grand fossé entre Notre-Dame et la rue St. Nicolas, une première porte de la ville devait se trouver à cet endroit (fig. 2 C.) Le pont de Notre-Dame, ou pont de la chapelle, est cité en 1390⁵³. Rudella dit que les personnes âgées, vivant à son époque, ont vu ce pont et l'ont utilisé: «Diese ward die Steinebruck ouch der Capellen bruck, von unser Frouwenkilchen wegen, so glich daselbs vor der statt stund genempt, ist noch von vilen so unserer zit lebend, mit gemachten rinnen zuo beden siten gsehen und gebrucht . . . ». Je crois que les «rinnen», considérées par Mr. P. de Zurich comme des conduites d'eau, sont plutôt des interruptions du pont, de chaque côté, franchies par des parties mobiles, des ponts-levis.

La deuxième porte de la ville ne pouvait se trouver qu'au Stalden (fig. 2). C'était la première porte de Berne. Une relation de Rudella paraît avoir trait à cette porte ou tout au moins au rempart qui fermait le Stalden au bas de la maison d'Englisberg. Il parle de la démolition, en 1547, du vieux mur situé près de cette maison pour élargir le Stalden⁵⁴.

Il est probable que ces portes, tout au moins celle du Stalden, ne comportaient pas de tours. Un ouvrage se trouvait peut-être sur l'emplacement du jardin du Belvédère, d'où il commandait l'accès à la porte. Il existait certainement un fossé devant la porte dont la trace peut s'apercevoir encore du côté de la Sarine (pl. II, fig. 10).

Enfin une troisième porte ou plutôt une poterne faisait communiquer le château et la ville à travers le petit fossé, au haut de la Grand'rue (fig. 2, G). Nous en avons déjà parlé. Elle est aussi mentionnée par Rudella.

Les remparts et les fortifications de la ville et du château étaient certainement, selon l'usage du temps, complétés par des défenses extérieures. Nous avons déjà mentionné celles qui devaient se trouver au bas de la rue de Lausanne, à la jonction des routes de Lausanne, Payerne et Morat. Zemp place une enceinte secondaire au bas du Stalden⁵⁵. Là aussi le rocher paraît coupé du côté de la Sarine, ce qui indique un fossé. Puis le passage de la Sarine au point de Berne était probablement muni d'une défense dès les premiers temps de la ville. Ces défences extérieures étaient souvent des palissades faites de gros pieux serrés. Par la suite, les palissades généralement remplacées par des murs et déterminaient les nouveaux quartiers.

⁵³) Zurich, O. F., 196.

⁵⁴) Zurich, O. F., VII, 296.

⁵⁵) Zemp, Die Kunst der Stadt Freiburg im Mittelalter, FGB 1903, p. 317, Remarque.

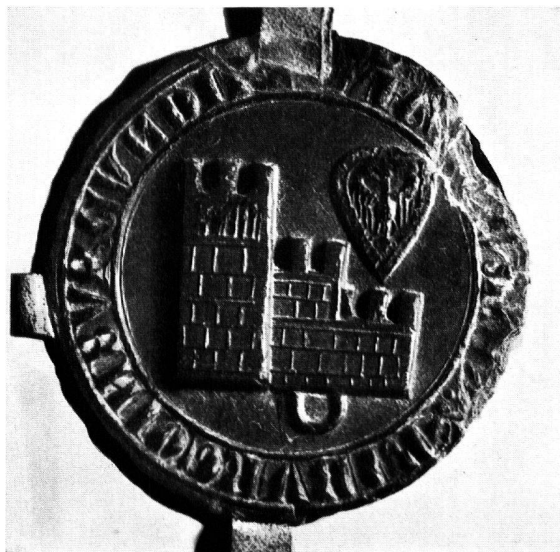


Fig. 7. Sceau de Fribourg (avant 1218)



Fig. 8. Vue de Fribourg dans la Cosmographie de Sébastien Münster, 1552



Fig. 9. Murs de soutènement
de la Grande-Rue



Fig. 10. Angle du rempart du Bourg. –
La Terrasse, surmontée d'arbres, forme
cet angle. Les maisons qui suivent, vers la
droite, ont été construites dans le fossé



Fig. 11. Mur crénelé derrière l'hôtel de
Zachringen